



Le 24/12/2025 - Communiqué de presse - Auteur : Ville de Troyes | Temps de lecture : +/- 15 secondes

## Permanences des élus dans les quartiers - Semaine du 29 décembre 2025 au 3 janvier 2026

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

Samedi 3 janvier 2026, de 11h à 12h :

**Monsieur Dominique DEHARBE, Conseiller Municipal**

Salle Multi-activités Marie-Louise Fautsch, 13 rue Grégoire Pierre Herluisson

**Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.**

### VOS CONTACTS

Ville de Troyes

Service relations presse

06 82 41 69 50

[relations.presse@troyes-cm.fr](mailto:relations.presse@troyes-cm.fr)